

Sillage

Le magazine de la Ville

de Concarneau

n°94
janvier 2017

CONCARNEAU

Dille
Bleue



INVESTIR POUR PRÉPARER L'AVENIR

P.11 À 15

VIVRE
Espace public
Objectif ville propre
P. 16

VIVRE
Zone 20
L'hyper-centre
lève le pied
P. 17

PORTRAIT
Nicolas Cloarec
L'amour foot
P. 23

www.concarneau.fr

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE





CONSTRUCTION ET RÉPARATION NAVALE, UN SERVICE GLOBAL

Créé en 1965 et spécialisé dans la construction, la réparation, l'ingénierie navale et la prestation de services, PIRIOU construit et répare des navires de taille moyenne jusqu'à 120 m environ à haute valeur ajoutée grâce à une ingénierie performante intégrée et des implantations en Europe, Afrique et Asie.



Fort de plus de 420 bateaux construits et livrés partout dans le monde, PIRIOU propose des solutions personnalisées ainsi qu'une gamme complète de navires standardisés ou sur mesure répondant aux besoins d'armateurs internationaux privés et publics civils et militaires.

www.piriou.com



conseil n°9

**je jette mes lingettes
à la poubelle
et pas dans
les toilettes**



Arrêt sur images 4

En bref 5

Agir 6

- Périmètre de protection du patrimoine
La tour à glace face à la Ville-close
Vers une nouvelle approche
- Nouveau site Internet de la Ville
La communication 2.0
- Union des commerçants
Un site Internet commun

Dossier 11

- Investir pour préparer l'avenir
L'emploi et l'économie
- Aire de construction et réparation navales
Bientôt parée à caréner !
- Opération Kérandon
La métamorphose se poursuit
- Un parc dans la ville

Vivre 16

- Espace public
Objectif ville propre
- Zone 20
L'hyper-centre lève le pied
- Restauration scolaire
Davantage de produits frais locaux
- Under the Pole III
Le tour du monde en 1 095 jours
- Cap'J
Faire de son rêve une réalité
- Conseil municipal des enfants
Cinq ans après
- Des réalisations dans les quartiers

Portrait 23

- Nicolas Cloarec
L'amour foot

Histoire 24

- Les Glénans et la mer
70 ans de passion

Culture 26

- Aide à la création
À fond(s) la culture !

Sortir 27

Courrier 29

Tribune libre 30



Chers Concarnoises et Concarnois,

En ce début d'année 2017, je vous adresse mes vœux très sincères de joie et de bonheur et vous souhaite le plus de satisfactions possible dans votre vie personnelle et/ou professionnelle !

À l'orée de cette nouvelle année, ma première pensée va aussi à tous ceux qui souffrent à travers le monde, victimes des conflits et de la folie meurtrière qui a durement touché la France au cours de 2016, ainsi que l'Europe récemment, via le marché de Noël de Berlin en Allemagne, et une discothèque en Turquie.

Pourtant, par-delà les drames qui ont malheureusement émaillé l'année écoulée et qui ont touché aussi Concarneau, à l'aube d'une année à fortes échéances électorales, je reste confiant et veux insuffler de l'espoir :

- > Espoir d'une Europe plus forte qui resterait soudée, au-delà du Brexit ou des extrêmes,
- > Espoir d'une France qui renouerait avec la croissance et le cercle vertueux de la création d'emplois,
- > Espoir pour notre territoire, que nous dépassions tous les clivages politiques, afin de continuer à développer ensemble les différents enjeux nécessaires à son rayonnement.

Vous le constaterez dans ce nouveau numéro de Sillage, malgré les baisses de dotations et les restrictions budgétaires, nous avons choisi pour Concarneau de poursuivre et d'intensifier notre programme d'actions, notamment dans les domaines de l'amélioration du cadre de vie et de la sécurisation des déplacements. Nous voulons que Concarneau soit encore pour les années à venir une ville où il fait bon vivre !

Nos efforts semblent d'ailleurs porter leurs fruits, la population totale de Concarneau s'accroît à nouveau et nous nous rapprochons du seuil des 20 000 habitants.

En parallèle, nous avons réduit nos dépenses pour continuer, comme lors des deux dernières années, à ne pas augmenter les taux d'imposition, privilégiant ainsi le maintien du pouvoir d'achat pour tous.

Je tiens aussi à remercier les associations locales qui, mois après mois, s'associent à nos actions festives, sportives, culturelles et contribuent ainsi au dynamisme de notre cité !

Je forme le vœu que 2017 soit une année riche de projets, de progrès, d'excellentes nouvelles et de joies partagées !

Belle année à tous,

Cordialement,

André FIDELIN,
Maire de Concarneau,
Président de Concarneau
Cornouaille Agglomération

Comment recevoir Sillage



Sillage est disponible sur le site internet de la Ville et en version audio pour les personnes aveugles ou malvoyantes. www.concarneau.fr - Tél. 02 98 50 38 54





DIMANCHE 18 SEPTEMBRE Les Foulées bleues : un départ quai de la Croix pour cette 12^e édition qui a rassemblé plus de 700 coureurs.



SAMEDI 8 OCTOBRE Octobre rose, campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein : concerts, danses, échasses urbaines, lâcher de ballons... ont ponctué cette après-midi festive.



SAMEDI 26 NOVEMBRE Braderie vintage : un véritable succès pour cette 2^e édition organisée par les services municipaux dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets.



DÉCEMBRE Place Duquesne : remplacement du stabilisé par un espace végétalisé, avec allées, zones engazonnées et massifs paysagers.



DÉCEMBRE Port de plaisance : les mâts de bateaux illuminés de bleu et blanc pour les fêtes de fin d'année.

Recensement du 19 janvier au 25 février 2017

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes, mais aussi le nombre d'élus au Conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : PAS BESOIN DE SE DÉPLACER

Muni de sa carte officielle, un agent recenseur recruté par la Mairie se présentera chez les habitants. Il leur proposera de se faire recenser sur Internet, ou en cas d'impossibilité, sur papier.

Par Internet : il suffit de se rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquer sur « le recensement en ligne, c'est ici », puis de se connecter en utilisant le code d'accès et le mot de passe figurant sur la notice d'information remise par l'agent recenseur.

Par questionnaires papier : ils seront récupérés au domicile par l'agent recenseur après avoir convenu d'un rendez-vous.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les informations fournies. Elles ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Le nom et l'adresse des habitants sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne soient comptés qu'une fois. Lors du traitement des informations, le nom et l'adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux renseignements (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Chaque réponse est importante pour un recensement de qualité. Participer au recensement est un acte civique, c'est également une obligation.

> **Contact :**
Service État civil
Tel 02 98 50 38 10
site : www.le-recensement-et-moi.fr

Élections 2017



CRÉATION D'UN 17^e BUREAU DE VOTE

Le nombre d'électeurs de la rive gauche ayant augmenté, le Conseil municipal du 4 juillet 2016 a validé la création d'un 17^e bureau de vote, ainsi que le redécoupage électoral affectant les 5 bureaux de vote de la rive gauche. Ce nouveau bureau de vote sera situé au collège du Porzou qui en comptera désormais deux (bureau n° 13 et bureau n° 17).

RAPPEL DU CALENDRIER ÉLECTORAL POUR 2017

La refonte électorale aura lieu également en 2017. Les électeurs recevront une nouvelle carte d'électeur avant les élections présidentielles.

Une mention spéciale figurera sur les enveloppes des électeurs ayant changé de bureau de vote attirant ainsi leur attention sur leur nouveau bureau.

- > Élections présidentielles les 23 avril et 7 mai
- > Élections législatives les 11 et 18 juin

Carte nationale d'identité électronique



Depuis le 1^{er} décembre dernier, la carte nationale d'identité (CNI) est devenue carte nationale d'identité électronique (CNIE). La demande de CNIE sera effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports suivant une instruction sécurisée et dématérialisée.

Les usagers peuvent désormais faire leur demande de carte d'identité dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de recueil biométrique.

Pour gagner du temps au guichet, les usagers peuvent remplir chez eux un formulaire de pré-demande en ligne sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>. Ils se munissent du numéro de pré-demande, réunissent les pièces justificatives et se présentent à l'État civil de la Mairie Centre de Concarneau après avoir pris rendez-vous (Tél. 02 98 50 38 10).

La CNIE est valable 15 ans pour les adultes (10 ans pour les mineurs) et demeure gratuite, sauf en cas de perte ou de vol.

> **Contact :**
Service Développement durable
Tél. 02 98 50 38 14
developpement-durable@concarneau.fr

Pêche à pied : de nouveaux panneaux



Dix nouveaux panneaux d'information sur la pêche à pied de loisir ont été installés en septembre dernier à l'entrée des plages, entre l'anse du Saint-Laurent et Le Cabellou : taille minimale légale des coquillages récoltés, outils autorisés, bons gestes... ces panneaux détaillent, de façon pédagogique, tout ce qu'il faut savoir pour pratiquer la pêche à pied en préservant le milieu naturel. Cette opération, qui entre dans le cadre du programme "Life + Pêche à pied", a été coordonnée par l'Agence des aires marines protégées et financée par la Commission européenne.



Située à l'angle est de la criée, la tour à glace s'intègre parfaitement dans le site portuaire.

Périmètre de protection du patrimoine

La tour à glace face à la Ville-close

La Ville-close, l'un des sites les plus visités de Bretagne, est au cœur d'une intense activité portuaire. Depuis 1992, le règlement de la Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) protège l'intégrité de ce patrimoine et de ses abords. Les projets de rénovation ou de construction à l'intérieur de ce périmètre protégé sont soumis à la validation de l'architecte des Bâtiments de France. Exemple avec un projet emblématique du port : la tour à glace.

D'un anthracite profond, la tour à glace s'intègre parfaitement, malgré ses 18 mètres de hauteur, dans le site portuaire à l'angle est de la criée de Concarneau. Utilisée par les mareyeurs et les marins pêcheurs qui s'avitailent avant de partir en mer, cette structure est opérationnelle depuis quatre ans. « L'architecture de ce bâtiment est le fruit d'une longue réflexion commune et a fait l'objet de plusieurs réunions entre les Bâtiments de France, la Chambre de commerce et d'industrie, maître d'ouvrage, la Ville et l'architecte du projet », précise Marc Bigot, adjoint à l'Urbanisme. « La production de la glacière privée avait du mal à répondre à la demande, se remémore-t-il. Longtemps, la CCI a été contrainte de se fournir en glace dans les ports de Lorient et de Douarnenez. Elle a finalement investi dans un nouvel équipement. »

RÉDUIRE L'IMPACT VISUEL

Mais comment concevoir un outil industriel productif qui ait le moins d'impact visuel possible sur cet espace protégé ? « Qui dit tour, dit forcément hauteur, il était impossible d'intervenir sur ce paramètre, souligne Pierre Alexandre, architecte des Bâtiments de France (ABF). Alors nous avons eu l'idée de l'affiner en épais-

seur, tout en tenant compte de l'emprise des deux gros générateurs qui peuvent fournir quotidiennement jusqu'à 40 tonnes de glace. » Pour atténuer la masse, l'escalier qu'empruntent les techniciens a été dissocié du volume et un choix judicieux des matériaux a été fait. Aujourd'hui, le bâtiment s'intègre en toute discrétion dans le paysage portuaire.

DES DOSSIERS TRÈS DIVERS

Marc Bigot a souhaité instaurer une concertation entre les services, dès juillet 2014, au tout début de son mandat. Tous les mois, les responsables des services Urbanisme, Patrimoine, Commerce-Tourisme, Techniques de la Ville, le service Instructeur de CCA, ainsi que l'architecte et une technicienne des Bâtiments de France se retrouvent à Concarneau, pour traiter de projets qui concernent aussi bien les particuliers que la mairie elle-même. Ces dossiers sont complexes et variés et peuvent porter sur un ravalement de façade, la porte d'entrée d'une maison d'habitation ou des travaux de restauration sur un monument historique... « C'est important de travailler ensemble, commente Pierre Alexandre. Certains sujets sont délicats, notre décision doit alors être bien comprise et équilibrée dans l'intérêt de chacun. »



Vue aérienne du bassin portuaire avec, au centre, la Ville-close.

UN LEVIER ÉCONOMIQUE

Le rythme de ces rencontres entre la mairie et l'architecte des Bâtiments de France est tel que l'adjoint à l'Urbanisme n'hésite plus à présenter à l'architecte des dossiers non obligatoirement soumis à sa validation. Tous deux sont mus par une seule et unique ambition : l'amélioration du cadre de vie des Concarnois. « *Concarneau est la troisième ville du Finistère, rappelle Pierre Alexandre. Elle s'organise autour d'un port à multiples activités économiques avec, au milieu, un monument - la Ville-close - qui attire de nombreux visiteurs. Le bassin est toujours en mouvement. C'est un atout incroyable. La cité mérite que chaque projet soit de qualité.* » Cette qualité patrimoniale est du reste un puissant levier économique. La plupart des commerçants de la Ville-close l'ont bien compris. Certains aménagent désormais avec grand soin les cours situées à l'arrière de leurs commerces, au pied des remparts sur lesquels déambulent de potentiels clients.

FORTE DEMANDE DE CONSEILS

Plus globalement, les habitants de Concarneau comprennent l'intérêt de la concertation. Beaucoup n'hésitent plus à demander conseil aux agents de l'Urbanisme ou aux Bâtiments de France alors même qu'ils ne résident pas dans le périmètre à protéger et qu'ils n'y sont donc pas contraints. Ils savent que le travail réalisé en amont donne à leurs projets toutes les chances d'aboutir favorablement auprès de la mairie. Car, au final, c'est bien elle qui délivre les permis de construire et donne les autorisations de travaux. « *Les démarches administratives n'ont d'autre sens que d'éviter aux Concarnois de commettre des erreurs préjudiciables à notre environnement* », conclut l'adjoint à l'Urbanisme.



Le service Bâtiment participe à la valorisation du patrimoine de la Ville

La porte et les fenêtres de l'ancien clocher de l'église Saint-Guénolé en Ville-close sont vétustes et nécessitent d'être changées. En lien avec l'architecte des Bâtiments de France, il a été décidé de les remplacer à l'identique. Les agents du service Bâtiment de la Ville ont donc réalisé une reproduction exacte de ces menuiseries. Elles seront posées en ce début d'année.



Autour de la table, lors d'une réunion mensuelle organisée par le service Urbanisme (de gauche à droite) : Cécile Fabre, technicienne aux Bâtiments de France ; Pierre Alexandre, architecte des Bâtiments de France ; Marc Bigot, adjoint à l'Urbanisme ; François Guillou, responsable du service ; Florence Quiot et Morgane Pensart, instructrices des autorisations d'urbanisme pour CCA et Carole Cosquer, responsable du service Patrimoine.

Protection du patrimoine et du cadre de vie

Vers une nouvelle approche

Depuis 1992, la Ville de Concarneau dispose d'un document qui délimite et réglemente une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Aujourd'hui il nécessite d'être actualisé. La loi Grenelle II autorise à créer de nouvelles dispositions, baptisée Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), avec un triple objectif : mieux prendre en compte les enjeux environnementaux, travailler en concertation avec la population et agir en coordination avec le PLU.

Pour l'essentiel, le périmètre de protection de Concarneau comprend la Ville-close et ses abords, le bassin portuaire et le front de mer, de l'hyper-centre à la plage des Sables-blancs. « La ZPPAUP de Concarneau a vingt-quatre ans, elle a besoin d'être rafraîchie », commente Pierre Alexandre, architecte des Bâtiments de France. Lancée en mai 2016, cette révision est coordonnée avec celle du Plan local d'urbanisme (PLU) et entend redéfinir le périmètre ainsi que le règlement de la zone. « Nous allons revoir l'ensemble du document et le rendre plus pédagogique et plus lisible pour le public, illustré d'exemples de réalisations réussies », promet François Guillou, responsable du service Urbanisme qui précise : « Il sera mis en ligne une fois terminé. »

PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT

Quelles sont donc les principales innovations de ces AVAP ? Elles sont tout d'abord constituées sur la base d'un diagnostic qui s'intéresse à la fois au patrimoine et au développement durable. « Dans quelles conditions allons-nous autoriser l'installation de panneaux photovoltaïques ou encore prohiber certains matériaux de construction ? Notre réflexion portera, entre autres, sur toutes ces questions », commente François Guillou. Une com-

mission locale et les services s'assureront du suivi de la conception et de la mise en œuvre des règles. Cette commission se compose des représentants du Conseil municipal, de l'État, et des professionnels concarnois oeuvrant dans les secteurs économiques et culturels.

L'AVIS DE LA POPULATION

L'autre grande nouveauté est l'implication de la population. À l'occasion de réunions publiques, celle-ci sera informée du contenu du dossier et pourra apporter ses suggestions. « Un registre pour le recueil des avis et observations est d'ores et déjà mis à disposition du public en mairie et, avant validation en Conseil municipal, le projet sera soumis à enquête publique », souligne le responsable du service Urbanisme.

La grande richesse patrimoniale

Le Finistère est l'un des départements les plus dotés en monuments et sites protégés. Il compte 758 monuments historiques, 34 sites patrimoniaux remarquables et quelque 80 800 hectares de sites protégés au titre du paysage.

Bâtiments de France

Service territorial de l'architecture et du patrimoine du Finistère :
Agence de Quimper, 3 rue Brizeux.
Tél. 02 98 95 32 02

> Contact :

Mairie de Concarneau
Service de l'Urbanisme
Tél. 02 98 50 38 28
urbanisme@concarneau.fr

CCA - Service Instructeur
52, rue Bayard - Concarneau
Tél. 02 98 50 38 27
urbanisme@cca.bzh

La communication 2.0

En novembre dernier, les Concarnois ont découvert leur nouveau site Internet. Pratique, facile à utiliser, de belles photos à l'appui, il donne une image moderne et dynamique de la Ville qui affiche ainsi son ambition : s'inscrire dans un monde qui bouge très vite.

« Resté trop longtemps figé en raison de l'absence d'un webmaster, le site avait vieilli graphiquement, commente François Besombes, adjoint chargé de la Communication. Il ne correspondait plus à l'image de Concarneau, une ville qui prépare activement l'avenir tout en restant fière de son passé et de sa richesse patrimoniale. » Recrutée en septembre 2016, la webmaster Pauline Rouland s'est donc appliquée à finaliser la refonte de l'outil et à le rendre plus attractif. Avec ses services en ligne, le nouveau site Internet simplifie désormais considérablement le quotidien des Concarnois. En quelques clics, il est par exemple plus facile de payer sa facture d'eau ou l'accueil de loisirs. Plus besoin non plus de se déplacer en mairie pour certains documents d'urbanisme et d'état civil, puisqu'ils sont mis en ligne. Il en va de même pour les demandes de subventions des associations.

FACEBOOK, TWITTER, INSTAGRAM

Le nouveau site mise également sur la vidéo et la qualité de la photographie. « Notre ville est magnifique. N'hésitons pas à faire savoir par l'image, ce qui est un véritable élément de différenciation », souligne François Besombes. Pour répondre à la nécessaire modernisation, les réseaux sociaux accompagnent le dispositif. La Ville s'est ainsi dotée d'une page Facebook et de comptes sur Twitter et Instagram, chacun ayant un contenu différencié.

Par des textes courts, Facebook incite à entrer sur le site afin de prendre connaissance d'éléments et de dossiers plus élaborés.

Twitter donne pour l'essentiel des infos pratiques sur la vie quotidienne, alerte sur un problème particulier : des travaux de voirie en cours, des coupures d'eau ou d'électricité à venir, un incident sur la voie publique... Interactif et participatif, Instagram n'a pas tout à fait la même utilité. Son objectif est de valoriser la Ville bleue, ses paysages, ses monuments, son activité portuaire par le "post" de beaux clichés. Et les Concarnois sont invités à devenir des contributeurs. « Car ce sont eux, avant tout, les meilleurs représentants de leur ville », assure François Besombes. Rappelons que si le magazine *Sillage* reste sur le site en version PDF et audio pour les personnes déficientes visuelles, il pourra être lu sous le même format que les journaux en ligne.

Twitter : permet de communiquer rapidement une information par un simple message texte.

 facebook.com/MairieConcarneau

 twitter.com/villeconcarneau

 instagram.com/ville_concarneau
#byconcarneau

> Pratique : www.concarneau.fr





Cécile Coillet, co-présidente de l'Union des commerçants: « Ce sont les réunions mensuelles établies, depuis quelques mois, entre l'Union des commerçants, le service Commerce-Tourisme de la mairie et l'Office de tourisme qui ont lancé ce projet de site Internet. »



Union des commerçants
www.concarneau-commerces.fr

Concarneau, ville shopping

L'Union des commerçants dispose désormais de son propre site Internet qui référencera, à terme, les quelque 90 boutiques adhérentes de l'association. Le projet émane de la réflexion et des compétences de trois partenaires : la Ville, l'Office de tourisme et l'UCC.

« De la page d'accueil qui désigne les commerces par catégorie, localisation et par marque, l'internaute recueille en un clic les informations recherchées », apprécie Stéphanie Gouez, responsable du service Commerce-Tourisme de la mairie. L'enjeu de ce nouvel outil est évident : rendre plus visible l'offre commerciale à Concarneau et inciter les habitants du territoire à fréquenter, toute l'année, le centre-ville. Dans ce projet, l'objectif de l'Office de tourisme est d'inscrire Concarneau, comme destination shopping à part entière. Construit par Liza Evennou, webmaster à l'Office de

tourisme, le site de l'UCC regroupe les pages personnalisées de chaque commerçant, articulées autour d'un socle indiquant l'adresse, le plan, l'actualité de la boutique, ainsi qu'un descriptif des articles proposés, des photos et un lien possible vers les réseaux sociaux. Chaque commerce est géolocalisé et, depuis une tablette ou un smartphone, il suffit de se laisser guider jusqu'à la boutique souhaitée.

UNE RÉPONSE AU COMMERCE EN LIGNE

Chaque professionnel pourra également mettre en avant ses promotions du moment. Ce nouveau site veut apporter une réponse à la concurrence du commerce en ligne, une réalité qui contraint le cœur économique des villes à se remettre en question. « La mutualisation des moyens est nécessaire », admet Cécile Coillet, co-présidente de l'Union des commerçants. « Avec la mairie et l'Office de tourisme pour partenaires, nous sommes dans une bonne dynamique », ajoute-t-elle.

> Pratique :
contact@concarneau-commerces.fr

Autre action de redynamisation des centre-ville et centre-bourg : des aides pour rénover l'habitat ancien



CCA propose un programme d'accompagnement pour l'amélioration des logements anciens (de plus de 15 ans), baptisé Home. Celui-ci se décline en version "travaux" et "accession". Home travaux vise les propriétaires occupants et bailleurs. Mandatée par CCA, l'association Soliha leur

fournit une assistance personnalisée. Elle donne gratuitement des conseils pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique, d'adaptation à l'âge ou au handicap, ou encore pour une rénovation complète. Les propriétaires peuvent bénéficier de subventions sous conditions de ressources.

Le dispositif Home accession cible les primoaccédants qui acquièrent un logement ancien situé en centre-ville ou en centre-bourg. Pour les aider à mener à bien leur projet, CCA s'engage à leur verser une subvention de 5 000 euros. Là encore, l'Adil* et les autres partenaires de CCA leur apportent un accompagnement administratif, technique et financier pour leurs travaux de rénovation. Dans le cadre de ce dispositif, les ressources de ces propriétaires ne doivent pas excéder les plafonds du prêt à taux zéro de l'État.

Pour connaître les conditions d'éligibilité et déposer un dossier :

- > Home travaux, tél. 02 30 97 06 60.
- Permanence, le vendredi, de 9 h à 12 h, au Point Info Habitat à l'Écopôle, parc d'activités de Colguen à Concarneau.
- > Home accession, 02 98 46 37 38.
- Permanence, le 1^{er} lundi du mois, au Point Info Habitat
- de 9 h à 10 h sur rdv
- de 10 h à 12 h sans rdv

Les contacts utiles :

- Adil du Finistère, tél. 02 98 46 37 38 ;
- Espace Info Énergie, tél. 02 98 64 46 61
- Plus d'infos sur le site www.cca.bzh (rubrique Vivre ici / Votre habitat)

* Agence départementale d'information sur le logement

Comment avoir une page sur le site de l'UCC ?

Il suffit d'une double adhésion à l'Union des commerçants et à l'Office de tourisme de Concarneau, tous deux partenaires du projet. Seules les boutiques peuvent être référencées sur le site dédié au shopping.



Investir pour préparer l'avenir

Le *Kanumera* est l'un des derniers bateaux de pêche à avoir utilisé, en novembre, les services du slipway.

Malgré un budget de plus en plus contraint, en grande partie par la baisse des dotations de l'État, la Ville continue d'investir dans des projets structurants, avec la volonté de répondre aux priorités de développement économique et social du territoire : l'emploi, notamment dans le bassin portuaire, constitue bien sûr l'une de ces priorités, mais également le renforcement de l'attractivité touristique et l'amélioration du cadre de vie. Ce nouveau dossier de *Sillage* dresse la liste de ces projets, décrit leur état d'avancement et en expose le montant.



L'impressionnant élévateur à bateaux sera mis en service avant l'été prochain.

En chantier, le réseau de traitement des effluents de l'aire de carénage.

Investir pour...

L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE

Promulguée en août 2015, la loi sur la Nouvelle organisation du territoire de la République (ou loi NOTRe) confie de nouvelles compétences aux conseils régionaux et redéfinit celles attribuées aux collectivités territoriales. Depuis janvier 2017, la Région Bretagne est propriétaire du port de Concarneau, l'industrie navale y étant désormais la principale activité économique. « *Les ports de Brest, Lorient et Saint-Malo sont déjà dans le giron de la Région, rappelle Bruno Quilivic, adjoint aux Affaires portuaires et Conseiller régional. Nous voulons que se constitue un véritable pôle naval en sud-Bretagne et éviter ainsi la concurrence entre les grands sites bretons.* » Bien avant cette réorganisation, la Ville s'était engagée à participer à la modernisation et à la mise aux normes environnementales de l'aire de carénage du port de Concarneau. Sur quatre ans, de 2015 à 2018, elle versera 1 million d'euros, le montant global des travaux s'élevant à 14,3 millions d'euros.

En jeu, il y a bien sûr la pérennité des

entreprises de l'Interprofession du port (IPC), leur développement économique et l'emploi.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Mais il y a aussi la reconquête de la qualité de l'eau et la protection de l'environnement, tout étant lié. La municipalité poursuit son objectif : mettre des espaces de verdure au cœur des quartiers pour une vie agréable et apaisée. Le futur parc urbain des Sables-blancs en est une parfaite illustration. Le "beau" et le lien social ne sont pas oubliés, avec l'ouverture sur le quartier de Kérandon, la Ville étant partie prenante dans ce projet collectif de réhabilitation. Elle investit en outre pour la jeunesse par le biais du sport. Le Pôle tennis de Kérambreton est à nouveau dans les starting blocks et les licenciés du Tennis-club joueront sur les nouveaux terrains avant l'été 2018. Rive droite, les choses bougent également : le stade Guy-Piriou va faire peau neuve, un cabinet d'architecte travaille sur ce dossier depuis septembre 2016.

Investissements

Chiffres CLES

Participation de la Ville à la modernisation de l'aire de carénage :

300 000 €
en 2015

500 000 €
en 2016

150 000 €
en 2017

50 000 €
en 2018

Aide financière pour la réhabilitation de Kérandon :

1,6 M€



Retrouvez la vidéo sur www.concarneau.fr



Olivier Gouyec, directeur d'exploitation de la Semcar devant le slipway. Démantelé en octobre 2016, il sera remplacé dès cet été par l'élévateur à bateaux (en arrière-plan, à droite).

Aire de construction et réparation navales

Bientôt parée à caréner !

Le chantier de modernisation et de mise aux normes environnementales de l'aire de construction et réparation navales est en avance sur le planning grâce à une météo clémente. Une excellente nouvelle pour les entreprises du port qui attendent leur futur outil avec impatience.

« L'essentiel des travaux, réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Chambre de commerce et d'industrie de Quimper, devrait être terminé avant l'été », se félicite Olivier Gouyec, directeur d'exploitation de la Semcar (Société d'exploitation de moyens de carénage). Rappelons qu'au deuxième semestre 2016, les six garages de stockage à bateaux ont été démantelés, ainsi que le slipway qui célébrait ses 60 ans. L'espace ainsi libéré a pu accueillir l'impressionnant élévateur à sangles, d'une capacité de levage de 400 tonnes. Il aura fallu dix-huit camions pour acheminer, de Venise à Concarneau, les lourdes pièces du chariot conçues et assemblées sur place par la société vénitienne Cimolai Technologie. Pour faciliter les futurs déplacements de l'engin, l'aire technique a été recouverte d'un revêtement en enrobé étanche de 35 cm d'épaisseur. Enfoui dans le sol, un dense réseau d'assainissement collectera bientôt les effluents. Les eaux de lavage s'écouleront vers une zone de traitement située au pied du site industriel, avant d'être filtrées puis rejetées à la mer. Par ailleurs, une cuve de stockage de 2,5 m de diamètre et de 50 m de long a été installée, destinée à recueillir les pluies d'orage. « Le dragage du chenal et la création de la darse, le bassin rectangulaire qui réceptionnera les bateaux, commenceront en début d'année », ajoute Olivier Gouyec.



Port de plaisance: nouveaux pontons en arrière port et réfection du môle Pénéröff

Les installations du port de plaisance comprennent le ponton de la Porte au vin, en arrière-port, accessible depuis la Ville-close. Après 27 ans d'exploitation, il était devenu nécessaire de le remplacer. Le marché de travaux a été remporté par l'entreprise Metalu Industries International de Saint-Brevin-les-Pins, associée à Alpha et Co de Lorient pour la partie des travaux sous-marins affectée à ce chantier. Le remplacement à l'identique des anciennes installations a été complété par la mise en place d'échelles de secours pour améliorer la sécurité des usagers. Cette amélioration a également été apportée aux pontons de l'avant-port par la dotation de 31 échelles de secours. Les travaux sont financés intégralement par le budget annexe du port de plaisance pour un montant de 206 000 € HT. Par ailleurs, suite à un diagnostic portant sur la structure du môle Pénéröff, il a été décidé de réaliser des travaux de confortement. L'entreprise de terrassement Marc dont le siège est situé à Brest, a été retenue pour réaliser les travaux qui se dérouleront jusqu'à la fin février 2017. Le montant des travaux comprenant les études préalables s'élève à 140 000 € HT. Le financement est assuré par le budget annexe du port de plaisance, aidé à hauteur de 30% par la Ville, et 20% par le Conseil départemental.



Opération Kérandon

La métamorphose se poursuit

Commencée au premier trimestre 2015, la réhabilitation de Kérandon entend revitaliser l'image de ce quartier et l'ouvrir sur la ville. Cette année, c'est l'espace public qui fera sa mue, avec le lancement des travaux de voirie et des aménagements paysagers.

Du fushia, du violet et du gris souris... Les couleurs appliquées sur les façades des immeubles donnent un petit air joyeux au quartier de Kérandon. Progressivement apparaissent balcons et portes d'entrée neuves, les cages d'escalier sont repeintes. Kérandon se métamorphose doucement mais sûrement, à mesure qu'avance ce très vaste chantier de rénovation urbaine destiné à créer un cadre de vie plus agréable et propice au bien-vivre ensemble. Le volet "esthétique" du projet s'accompagne d'un volet "énergétique" qui vise à réduire les consommations d'énergie tout en augmentant le confort des habitants. Isolation des combles et des loggias extérieures, amélioration de la ventilation, pose de robi-

nets thermostatiques sur les radiateurs... tout est mis en œuvre pour qu'à terme, les immeubles approchent la norme BBC (Bâtiments basse consommation). C'est dans cette optique également que des panneaux photovoltaïques seront installés sur certains toits : on estime qu'ils pourraient couvrir 50% des besoins énergétiques des parties communes. L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) financera une part de cet investissement d'un montant d'environ 600 000 euros. Rappelons que le montant global de la rénovation urbaine de Kérandon s'élève à 14 millions d'euros et que la Ville y participe à hauteur de 1,6 million d'euros.

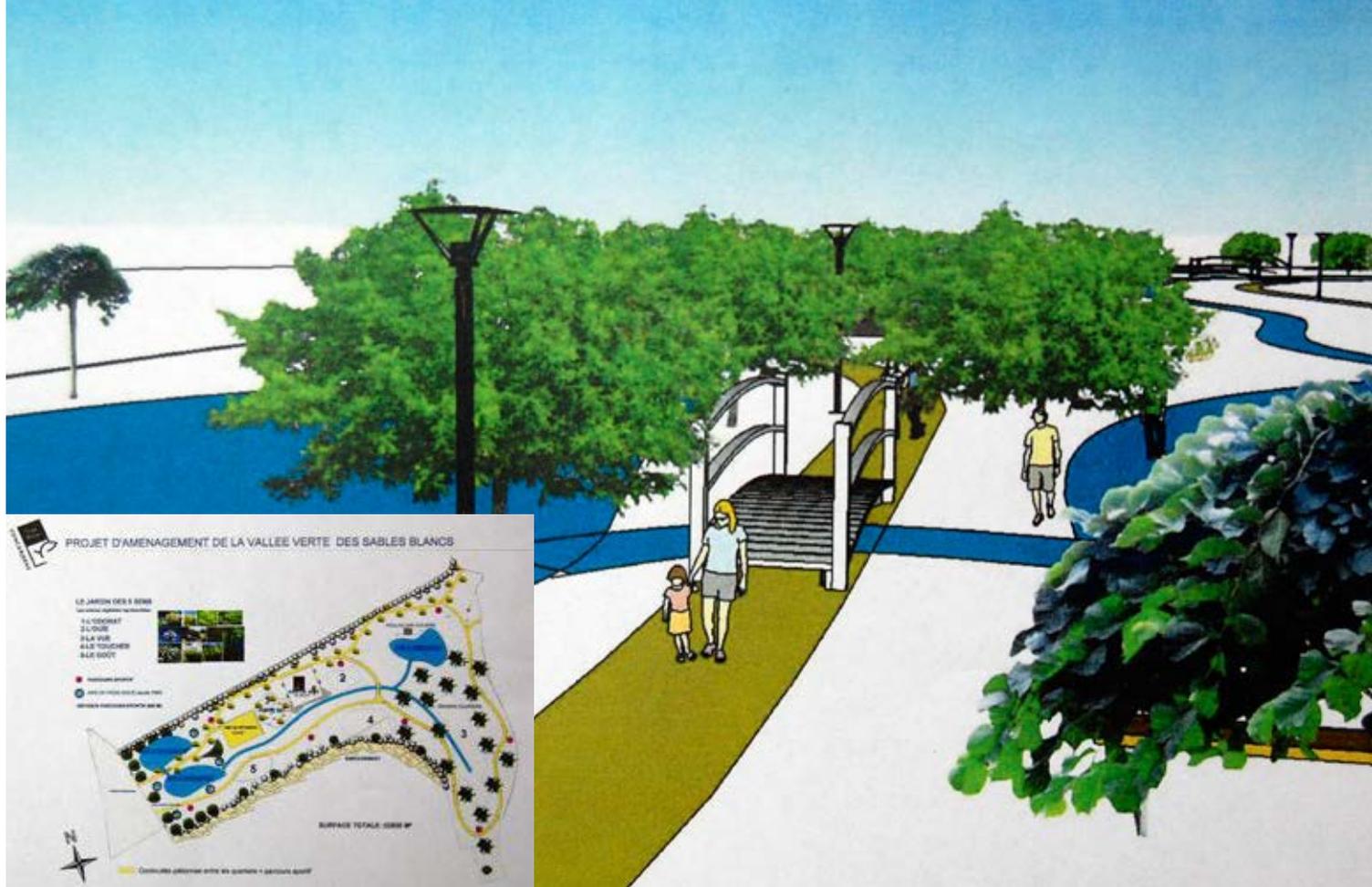


Pôle tennis : c'est parti !

Les recours administratifs épuisés, les travaux de construction du Pôle tennis de Kerambretton vont pouvoir reprendre. La première pierre devrait être posée en octobre 2017. « *La Ville va au bout de ses engagements* », souligne Bruno Quillivic, adjoint aux Sports. Suite à la suppression de l'intégralité des terrains extérieurs pour pouvoir réaliser le complexe aquatique, la ville ne dispose plus que de 2 terrains couverts, ce qui ne permet pas au club de fonctionner normalement. Pour mémoire, l'équipement sportif comprendra trois courts extérieurs, un mur d'entraînement, deux terrains couverts en résine, deux autres en terre battue artificielle. Inscrite dans le projet de territoire de CCA, la réalisation de la salle de gymnastique dans les locaux actuels du tennis devrait permettre dans la foulée une pratique de la gym plus aisée pour le collège et le lycée du Porzou et, bien évidemment, pour les jeunes gymnastes du G2C.

La seconde jeunesse du stade Guy-Piriou

La Ville a décidé d'accompagner le développement de l'Union sportive concarnoise. Elle va donc procéder à la rénovation et à la mise aux normes des vestiaires, des sanitaires et des bureaux installés dans un bâtiment qui date de 1988. « *La Fédération française de football rétrograderait le club qui évolue aujourd'hui en National si nous n'engagions pas, avant le printemps 2017, ce chantier qui sera financé sur deux ans* », commente Xavier Calvarin, adjoint aux Travaux.



Rue de Lanriec : sécurisation

L'aménagement d'une portion de la rue de Lanriec située entre la rue Kéransignour et la route de Penhars tiendra compte de la vulnérabilité des piétons et des vélos. Au premier trimestre 2017, la première tranche des travaux débutera par l'enfouissement des réseaux souples (électricité, téléphone et éclairage public). De novembre à mars 2018, une deuxième tranche prévoit les aménagements de surface. Après le renforcement de la chaussée et l'élargissement des trottoirs, la rue accueillera - sur le modèle de la corniche - un système de chaussée à voie centrale appelé "chaucidou" (chaussée circulation douce), destiné à casser la vitesse et sécuriser les déplacements des plus fragiles. Les arrêts de bus seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. La pose de luminaires à led, moins énergivores, et de détecteurs de présence complètera l'ensemble. Enfin, pour fluidifier la circulation automobile, deux giratoires seront créés à l'intersection des rues Kéransignour et Eugène-Le-Bris et au carrefour de la rue de Lanriec et de la route de Penhars-Poulyoud. Coût total des travaux : 900 000 € sur deux ans.

Un parc dans la ville

Transition entre la zone urbanisée des Sables-blancs et la coulée verte du Zins, le premier parc de Concarneau sortira de terre cet été. Une belle promesse pour les habitants et les touristes invités à le fréquenter sans modération. Le service des Espaces verts et de la Voirie mèneront les travaux.

Bloti entre la thalassothérapie, le stade en stabilisé et la zone d'habitation des Sables-blancs, le terrain de 2,3 hectares que les Concarnois ont toujours connu en friche se transformera bientôt en pôle de verdure. Un paradis pour les enfants et les promeneurs, pour les habitants, les visiteurs, les sportifs... Agrémenté de trois bassins composés de différentes mises en scène végétales, planté d'arbres remarquables, le parc urbain de la rive droite accueillera, dès cet été, du mobilier et une aire de pétanque puis, l'année suivante, une aire de jeux pour les enfants et pré-adolescents ainsi qu'un jardin des

cinq sens, riche en végétaux variés et exceptionnels. Un cheminement fera le tour de cet espace à la fois ludique et pédagogique destiné à vivre toute l'année. « *L'idée est que les habitants se l'approprient*, indique Xavier Calvarin, adjoint aux Travaux. *Ils pourront utiliser les tables pour déjeuner, ou pique-niquer sur les pelouses s'ils préfèrent, comme en Allemagne et en Grande-Bretagne.* » Une fois les travaux de terrassement achevés, les agents de la Ville prendront le relais et travailleront sur le site. « *C'est très valorisant pour nous, apprécie Alain Labbé, directeur des Services techniques. Nous avons adapté les plans qui avaient été conçus par un cabinet d'architecte avant 2008.* » Enthousiasmé par le projet, Yann Hubert, responsable des Espaces verts, commence déjà à choisir les arbres qui ombrageront cet endroit unique et réfléchit à leur emplacement. « *Les sources et le ruisseau qui descend du quartier du Zins alimenteront les bassins, souligne-t-il. L'eau a une vertu apaisante. C'est l'atmosphère que nous souhaitons donner à ce parc.* »

Des coûts totalement maîtrisés

Le parc urbain, réalisé en régie, devrait voir sa facture réduite de plus de la moitié par rapport à celle d'une entreprise privée. Le coût de la première tranche des travaux s'élèvera à 100 000 €. Cette première tranche sera achevée avant l'été. S'ajoutera ensuite une enveloppe de 80 000 € pour finaliser différents aménagements telles que la plantation de végétaux et l'installation d'une aire de jeux.



Espace public

Objectif ville propre

Malgré des messages répétés pour sensibiliser la population à la propreté urbaine, les actes d'incivilité se multiplient : ils affectent le cadre de vie des Concarnois et ternissent l'image d'une ville visitée par un million de personnes chaque année. Pour y remédier, l'équipe municipale a élaboré un plan d'actions qui s'appliquera dès avril prochain.

Mégots et déchets jetés négligemment sur le sol, déjections canines laissées sur les trottoirs et sur les plages, tags... « Depuis plusieurs mois, les élus des cinq conseils de quartiers m'interpellent sur les problèmes liés au non-respect de l'espace public en ville, commente Maguy Baqué, adjointe à la Citoyenneté. Les trop nombreux gestes d'incivilité nuisent au quotidien des habitants. Nos services ont fait le même constat. » La mairie communique pourtant régulièrement sur le bien-vivre ensemble et le respect des règles de la vie collective. Alors, que faire ? Les élus ont décidé de prendre le problème à bras le corps, d'agir vite et fort pour donner un coup d'arrêt aux comportements négligents de certains administrés : ils vont mettre en place d'un plan d'actions qui se déclina en trois volets, prévention, communication et répression.

POLLUEUR PAYEUR

Prévention d'abord, en rappelant les moyens mis en place par la Ville afin de maintenir une cité propre avec, par exemple, les corbeilles dans le centre-ville et sur les plages, la cinquantaine de distributeurs de sacs à déjections canines

répartis sur le territoire concarnoïse... Communication ensuite, et beaucoup de pédagogie pour rappeler tout simplement les enjeux sanitaires, esthétiques et économiques de la propreté urbaine. « Nous souhaitons que les habitants fassent la promotion de Concarneau, qu'ils transmettent à leur entourage une bonne image de la ville », insiste François Besombes, adjoint chargé de la Communication. Répression enfin, et cela dès le printemps : les mauvais comportements devront disparaître rapidement et de manière pérenne. « Il est clair que nous sanctionnerons dès les mois d'avril, affirme l'élue. Le pollueur sera désormais le payeur. » Pour rappel, le coût de l'amende pour des déjections canines non ramassées sur la voirie est de 68 euros. Le personnel affecté à la surveillance et à la verbalisation interviendra, dès le lever du jour, vers 7 heures, en journée et jusque tard dans la soirée entre 18 h et 21 h 30.

> **Contact :**
Service Citoyenneté
Tél. 02 98 50 38 14
citoyennete@concarneau.fr



Retrouvez la vidéo sur
www.concarneau.fr

500 000 €
le budget annuel propreté

À chacun ses herbes folles

Les herbes folles ne sont pas sales mais elles donnent à la ville une image négligée. Or, depuis début 2016, il revient aux habitants - et non plus au personnel communal qui traitait jusque-là ces herbacées avec de l'eau bouillante - d'enlever celles qui poussent sur le trottoir situé juste au pied de leur propriété. La Ville en appelle au civisme et au sens des responsabilités des Concarnois pour accomplir ces gestes, et les accomplir dans le respect de l'environnement, c'est-à-dire sans utiliser de produits chimiques.

Les mégots, très gros pollueurs !

Dans le monde, 4 300 milliards de mégots de cigarette sont jetés chaque année dans les rues ! Quand on sait qu'il faut en moyenne 12 ans pour qu'ils se dégradent complètement, et qu'un unique mégot est susceptible de polluer 500 litres d'eau, la rendant impropre à la consommation... on mesure l'impact calamiteux de ces déchets sur l'environnement et les budgets municipaux !

L'hyper-centre lève le pied

Au premier trimestre 2017, l'hyper-centre de Concarneau sera aménagé en zone 20. Un large périmètre que partageront les piétons devenus prioritaires, les cyclistes et les automobilistes. Ce nouvel aménagement concernera vingt-sept ruelles situées entre les rues Bayard, Malakoff et Duguay-Trouin.



À partir de cette année, le cadre urbain des Concarnois va connaître un profond bouleversement... pour un mieux certain. En effet, la mise en place d'une zone 20 dans l'hyper-centre s'appuie sur la volonté de la Ville de créer un espace urbain tout à la fois apaisé et actif. Après les voies douces qui desservent désormais les différents quartiers et les voies cyclables matérialisées par des marquages au sol, ce nouvel aménagement appelé également "zone de rencontre" apparaissait comme une évidence. « Il existe déjà deux zones 20 à Concarneau, dans la rue Dumont-d'Urville et au Passage. Et ça fonctionne plutôt bien », confirme Nicolas Bernard, responsable du service Développement durable. Concrètement, les piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite ont le droit de circuler sur la chaussée (sans y stationner) et bénéficient de la priorité sur les véhicules. L'entrée de ces voies est identifiée par un panneau de signalisation de couleur bleue.

UN BÉNÉFICE POUR TOUS

Ces zones partagées présentent de multiples avantages, tant pour la Ville que pour ses administrés. Elles s'appliquent tout d'abord aux rues trop étroites pour disposer de trottoirs respectant les règles d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les cyclistes sont, en outre, autorisés à y circuler à double sens, selon l'article 13 du décret du 30 juillet 2008, sauf arrêté municipal l'interdisant pour des raisons de sécurité. « Les distances à parcourir pour les vélos sont ainsi raccourcies, commente Sophie Treptel, responsable du service Voirie. Par ailleurs,

le maillage du réseau cyclable a été optimisé. » Les piétons et les cyclistes ne seront pas les seuls bénéficiaires de ces aménagements. Les commerçants, eux aussi, devraient profiter du ralentissement de la circulation et de ce nouveau plaisir de déambuler au cœur de la ville, « la flânerie, moteur d'échanges et de lien social, où comment concilier écologie, bien-être et économie », anticipe Nicolas Bernard.

On garde les sas à vélos



Expérimentés à Concarneau l'été dernier, aux croisements de plusieurs rues et avenues, les sas à vélos vont être pérennisés. Répandus dans les grandes villes françaises et chez nos voisins européens, leur objectif est de protéger

les cyclistes, personnes vulnérables en zone urbaine. Matérialisé au sol par des sigles et des lignes blanches, ce système donne la priorité aux vélos dans les carrefours à feux, leur permettant de se placer devant les véhicules à l'arrêt qui attendent de redémarrer au feu vert.





Des fruits et des légumes frais dans la chambre froide de la cuisine centrale.

Restauration scolaire

Davantage de produits frais locaux

À l'heure de la transition énergétique et de la prise de conscience citoyenne, la Ville souhaite favoriser les circuits courts d'approvisionnement en fruits et légumes frais de la cantine scolaire.

« Nous rêvons tous de manger des pommes de terre cultivées près de chez nous, affirme Nicolas Bernard, responsable du service Développement durable. Et puisque la mairie de Concarneau a une cuisine centrale en régie, nous devrions avoir la main sur notre approvisionnement. » Un souhait difficile à réaliser : en cause, le Code des marchés publics qui met en avant le critère de prix et interdit toute référence à l'origine géographique des produits. « Pour favoriser les producteurs locaux, nous serons obligés de rédiger avec soin nos prochains appels d'offres, souligne Guy Lamour, responsable de la cuisine centrale. Nous pourrions, par exemple, exiger une réduction du temps entre la cueillette et l'arrivée des légumes frais dans notre chambre froide,

ce qui impliquerait la proximité du producteur. Ou bien, concernant les produits laitiers, privilégier la durée de pâturage des troupeaux... »

MISER SUR LES INGRÉDIENTS BRETONS

La mairie n'est plus seule dans ce grand marché mondialisé. Elle peut désormais s'appuyer sur le Programme alimentaire territorial, lancé par la Chambre régionale d'agriculture et le Conseil régional, qui incite à utiliser davantage d'ingrédients bretons dans les menus des restaurants scolaires. Le 10 octobre 2016, sur invitation de la chambre consulaire, Nicolas Bernard et Guy Lamour ont rendu visite à un producteur de légumes conventionnels à Moréac dans le

Morbihan, Jean-René Meunier, en contrat avec une coopérative de transformation de légumes. Proximité oblige et véritable atout, les légumes sont transformés moins de quatre heures après leur récolte.

S'INSCRIRE DANS UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE DÈS 2017

D'autres dispositifs devraient permettre aux collectivités de s'engager dans des actions durables. En 2018, le Conseil départemental souhaite mettre en place une plateforme de production locale. « Il y a en jeu le maintien de l'emploi et le soutien au développement économique régional », argumentent les deux responsables concarnois.

> **Contact :**
Cuisine centrale
Tél. 02 98 50 68 30
Service Développement durable
Tél. 02 98 50 39 14

NOUVEAU Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Mettre en vrac dans le sac ou le bac jaune

Toutes les bouteilles	Tous les flacons et bidons
Toutes les barquettes	Tous les pots et les boîtes
Tous les sacs et sachets	
Tous les films	Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Tri sélectif : les cantines aussi

Les restaurants scolaires de Concarneau ont adopté le tri sélectif depuis la rentrée 2016. Les enfants et les agents communaux ont joué le jeu avec un enthousiasme qui a ravi CCA, à l'initiative du projet. C'est la possibilité, depuis le printemps dernier, de déposer dans les sacs jaunes la totalité des plastiques, dont les barquettes alimentaires provenant de la cuisine centrale, qui a motivé cette initiative. « Jusqu'à présent, hormis les flacons en plastique, nous devions jeter tous les plastiques avec les ordures ménagères faute de savoir comment les recycler, commente Nathalie Berthelot, responsable du service Collecte des déchets de la Communauté d'agglomération. CCA a été sélectionnée lors d'un appel à projet lancé par Eco-emballages pour tester l'extension des consignes de tri. Il s'agit ici d'une simplification majeure du dispositif qui rend plus facile le quotidien des habitants. »

Pour tout renseignement, contacter CCA au 02 98 50 50 17 ou www.cca.bzh

Under the Pole III

Le tour du monde en 1 095 jours

Les explorateurs concarnois Emmanuelle Périé et Ghislain Bardout reprennent la mer en mai prochain. Ils navigueront pendant trois ans autour du monde et collecteront des informations sur la biodiversité marine. Ils en rapporteront également de magnifiques images.

Le programme de cette troisième expédition est déjà établi : trois années de plongées profondes en scaphandre, dans les eaux chaudes et froides du globe, pour étudier les écosystèmes des zones crépusculaires (en-dessous de 1 000 mètres) où n'ont évolué jusqu'à présent que des robots sous-marins. « L'équipe s'est étoffée pour mener à bien ce projet extraordinaire, soutenu par notre principal partenaire Azzaro », précise Emmanuelle Périé-Bardout. Huit personnes s'occuperont donc à temps plein de la logistique, de la communication, de l'écriture des films ainsi que du programme scientifique et pédagogique. Un petit groupe de quatre plongeurs se formera également à la plongée profonde aux côtés de Ghislain Bardout, reconnu désormais comme l'un des plus grands spécialistes de la plongée en eau froide et auteur d'un ouvrage intitulé *Manuel technique de la plongée polaire*.

Au mois de mai, à bord du *Why*, les aventuriers quitteront le port de Concarneau pour remonter rapidement vers le Groenland avant la formation des glaces hivernales.

AVEC LES SCIENTIFIQUES DU CRIOBE

Alors que les deux premières expéditions l'avaient emmenée exclusivement dans le Grand Nord, l'équipe se dirigera ensuite vers les eaux chaudes et fera escale quinze mois en Polynésie

française, dès le printemps 2018. Là-bas, des scientifiques du CRIOBE (Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement), éminent laboratoire français pour l'étude des écosystèmes coralliens, se grefferont sur le projet des Concarnois avec l'objectif de dresser un vaste inventaire de la faune et la flore. « Leur programme est ambitieux », assure Emmanuelle. D'autres chercheurs se joindront ponctuellement à l'expédition Under the Pole III en fonction de leurs thèmes d'études.

Après les eaux tropicales, le *Why* poursuivra sa route vers l'Antarctique et les TAAF (Terres australes et antarctiques françaises). Il y restera plusieurs semaines avant de revenir en 2020 en Bretagne par l'océan Atlantique. « Cette troisième expédition sera beaucoup plus longue. Nous ferons régulièrement des allers et retours vers la France pour voir nos proches et partager nos images, films et photographies, avec le public. »



Pour suivre la préparation et voir la vidéo d'Under the Pole III : www.utpexpeditions.com/le-blog

> Contact :

1 rue des Senneurs à Concarneau
Tél. 06 74 58 93 01 (Emmanuelle)
www.underthepole.com





Tom Velly, jeune photographe amateur et l'une de ses œuvres.



Cap'J

Faire de son rêve une réalité

Conseils, appui technique, soutien financier : ce sont les moyens mis en œuvre par Cap'J, un dispositif qui permet d'aider les jeunes à concrétiser leurs projets. Passionné de photographie, Tom Velly, 17ans, en a bénéficié et a pu exposer ses clichés dans différents lieux.

« Grâce à ce dispositif mis en place par la Ville, nous pouvons accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs rêves et mettre en lumière leur dynamisme, commente Jean-Yves Jannez, directeur de l'Espace Jeunes. En 2015 et 2016, trente-sept jeunes Concarnois ont ainsi bénéficié de ce soutien dans des domaines divers, aussi bien sportifs qu'artistiques. »

Un soutien qui prend différentes formes en fonction des besoins : il peut s'agir d'un appui technique, financier (800 euros maximum), de conseils pour constituer des dossiers administratifs, de pistes menant aux bons interlocuteurs... Pour obtenir ces aides, les candidats doivent présenter et défendre leur projet devant la commission Jeunesse : une façon de démontrer leur sérieux et leur motivation. C'est ce qu'a fait Tom Velly, 17 ans et passionné depuis toujours de photographie, après avoir participé à un atelier organisé par l'Espace Jeunes. « C'était Charlotte Yan (ancienne reine des Filets bleus et photographe amateur, Ndlr) qui l'animait. C'est grâce à elle et aux animateurs de l'Espace Jeunes que je me suis lancé, affirme Tom. Jusque-là, je ne pensais pas que mes photos pouvaient intéresser vraiment les gens... » Affinement du projet, soutien financier, contacts utiles... et au final, plusieurs expositions au cours de l'année 2016 : ses clichés de mer et de surf (sa deuxième passion)

ont été présentés à la bibliothèque municipale, dans une école de surf à la Torche et durant le festival Livre&Mer.

CAP SUR UNE PROCHAINE EXPO

Ce gros coup de pouce a généré d'importants changements dans la vie du jeune Concarnois. Il y a bien sûr eu les retombées médiatiques, avec des interviews dans la presse quotidienne régionale, la participation à un documentaire sur la jeunesse présentée dans une émission 100% jeunes pour la chaîne Tebeo, ainsi que deux passages sur Radio Harmonie. Mais il y a surtout eu une prise de conscience : « Ca m'a rassuré, je pouvais avoir un vrai projet artistique. » Et en effet, la belle aventure continue puisqu'une vingtaine de ses œuvres sont visibles, jusqu'à la fin du mois de février, à la thalasso de Concarneau. « Toujours grâce à Cap'J, le hall du Marinarium accueillera une autre expo en février et en mars, s'enthousiasme Tom qui précise : « Celle-ci sera davantage axée sur les paysages maritimes et la pêche. »

>Contact :

l'Espace Jeunes 02 98 60 44 00
espacejeunes@concarneau.fr
Point Information Jeunesse 02 98 60 40 00
pij@concarneau.fr



L'emploi saisonnier a son Forum

Opération menée par plusieurs partenaires (PIJ de Concarneau, Pôle Emploi, Mission locale du Pays de Cornouaille, CCA) qui seront présents, la nouvelle édition du Forum des emplois saisonniers se tiendra à la Halle des sports du Porzou, le samedi 11 février, de 9 h à 13 h. Il est destiné en priorité aux jeunes à la recherche d'un contrat saisonnier. Les organisateurs attendent une trentaine d'entreprises implantées dans la région. Enfin, présente elle aussi comme chaque année, la mairie de Concarneau recueillera les curriculum vitae des postulants. En 2016, 600 personnes avaient poussé les portes de la Halle du Porzou.

La CAF et le Département soutiennent les jeunes

Le Conseil départemental et la Caisse d'allocations familiales s'impliquent dans l'accompagnement des jeunes. La CAF a ainsi créé un dispositif intitulé « On s'lance » réservé aux 11-17 ans. Chaque projet, qui doit concerner au moins trois personnes, peut être financé jusqu'à 70%. Le Département du Finistère, quant à lui, soutient financièrement les jeunes âgés de 16 à 28 ans, par le biais du Fonds départemental d'aide à l'initiative des jeunes (FDAIJ).

> Renseignements et téléchargement du dossier de candidature sur le site Internet : www.caf.fr et aussi Facebook : « on s'lance ». Fonds départemental d'aide à l'initiative des jeunes (FDAIJ), contact : mission.jeunesse@finistere.fr et au tél. 02 98 76 64 79



Conseil municipal des enfants

Cinq ans après

C'était en novembre 2011 : le tout premier conseil municipal des enfants de Concarneau venait d'être élu*. Cinq années ont passé, les conseillers de la première promotion ont grandi et sont aujourd'hui lycéens. Qu'ont-ils retenu de cette expérience citoyenne et démocratique ? Réponses de deux d'entre eux, Juliette Bolyos-François et Nicolas Le Guic.

À gauche, Juliette Bolyos-François : « Le conseil municipal des enfants m'a ouvert l'esprit. J'ai pu rencontrer le maire et faire la connaissance de nombreux enfants de mon âge. »

À droite, Nicolas Le Guic : « En participant au conseil municipal des enfants, j'ai appris à connaître le fonctionnement d'une municipalité. »



leurs aînés qui les accompagneront sur le chemin de la citoyenneté. « En CM2, je me suis présentée un peu pour m'amuser aux élections, sans penser que je pouvais être élue par mes camarades du Dorlett, se souvient Juliette Bolyos-François, aujourd'hui en seconde au lycée Pierre-Guéguin. Et quand on m'a annoncé que j'allais représenter mes copains au conseil municipal des enfants, j'ai pensé que c'était une blague. »

OSER PRENDRE LA PAROLE

Ce qui avait donc commencé comme un jeu est finalement devenu quelque chose de très sérieux. Pendant une année entière, Juliette s'est réellement impliquée dans son rôle de conseillère municipale. Inscrite à la commission Environnement programmée une fois par mois, elle a défendu en salle de conseil de nombreux projets dont, par exemple, l'installation d'un stand sous le chapiteau de la Transat AG2R-La Mondiale, pour sensibiliser le public à la protection de la nature et à l'utilisation de panneaux solaires. « C'était stressant de prendre la parole au micro et d'essayer de convaincre l'assemblée qui me faisait face, mais c'est un bon exercice, souligne l'adolescente. L'année suivante, en sixième, je me suis présentée pour être déléguée de classe. J'ai pu faire valoir mon expérience et j'ai été élue. » Au cours de cette année extrêmement riche, la jeune Concarnoise s'est initiée à la pratique démocratique. Elle a aussi découvert que gérer une collectivité n'était pas chose facile et perçu

les contraintes de l'institution. « Le maire André Fidelin nous a expliqué comment les élus de la municipalité construisaient leur budget. Avant ça, je pensais que tout était gratuit ! » s'amuse Juliette.

Aujourd'hui en classe de seconde au lycée Saint-Joseph, Nicolas Le Guic, 15 ans, élu conseiller alors qu'il était à l'école du Sacré-Cœur, avait lui aussi choisi d'intégrer la commission Environnement : « Ça m'a beaucoup intéressé de découvrir comment fonctionne une municipalité », raconte l'adolescent qui avait pu assister, aux côtés de ses camarades, à un conseil municipal présidé par le premier magistrat de la Ville. « Je comprends mieux maintenant ce qui se passe dans la vie politique. Pour moi, être engagé politiquement, ça veut dire agir de manière concrète. » Il se souvient d'avoir eu la sensation, pendant cette année passée au sein du CME, qu'il était au cœur des événements et véritablement acteur des projets qui se dessinaient. « Je veux continuer en m'engageant dans des associations et surtout, quand j'aurai l'âge, en votant, ce qui est d'ailleurs le devoir de tous les citoyens ! » affirme Nicolas. Il a d'ailleurs déjà commencé à s'impliquer dans la vie de la collectivité puisqu'il a pris part au Défi Téléthon organisé par un groupe de jeunes Concarnois les 3 et 4 décembre derniers.

Installation, le samedi 10 décembre, du conseil municipal des enfants, en présence du maire André Fidelin. Un moment important et, sans doute, impressionnant pour les jeunes élus qui siègeront jusqu'en juin 2017.

Désormais ancré dans la vie des jeunes Concarnois, le conseil municipal des enfants est une institution qui se porte bien. Et cinq ans après le début de l'aventure portée par le service Citoyenneté de la Ville, le processus est parfaitement huilé. En effet, chaque année courant novembre, les élèves du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) mènent campagne dans leur école, en s'appuyant sur les outils de communication mis à leur disposition par la mairie (affiches, livret de présentation). Tous ne se présentent pas aux élections, mais tous voient avec enthousiasme pour le candidat de leur choix, faisant ainsi leurs premiers pas à l'école de la démocratie. Après la Toussaint, les 33 jeunes élus découvrent traditionnellement la grande salle du conseil*, où ils vont siéger comme

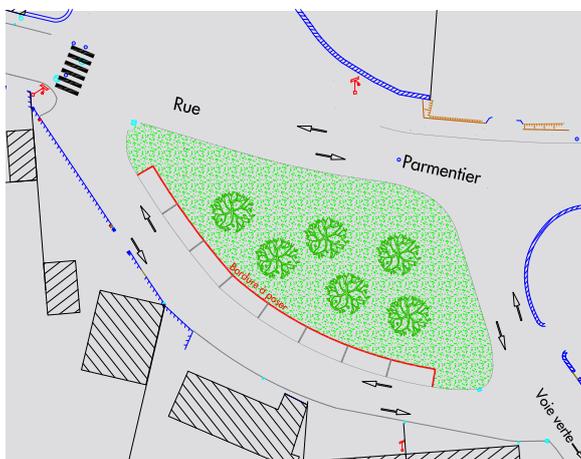
*L'installation du dernier conseil municipal des enfants s'est déroulée le samedi 10 décembre 2016

Des réalisations dans les quartiers

Expression de la démocratie participative, les conseils de quartiers jouent un rôle important au sein de la collectivité. Leurs rencontres avec les élus et les techniciens municipaux permettent la réalisation de différents aménagements.

LANRIEC

Suite aux demandes du Conseil de quartier, l'aménagement de la place Parmentier, à l'entrée de la voie verte, a débuté lundi 19 décembre. Il s'agissait de réaliser un aménagement paysager (pelouse et quelques pommiers) sur la place pour éviter les dépôts sauvages de matériaux, véritables nuisances visuelles pour les riverains. Une petite dizaine de places de stationnement ont été préservées le long des habitations. Le coût des travaux est de 8 000 euros.



LE PASSAGE/LE CABELLOU



Réaménagement de la place Duquesne : l'objectif de ces travaux était d'enlever le sable ciment en place (peu esthétique et très difficile d'entretien) et de végétaliser qualitativement cet espace jugé très froid. Pour cela, il va être réalisé un jardin public avec des allées, des zones engazonnées et des massifs paysagers (vivaces et graminées) préservant bien sûr la surface d'aire de jeux et les arbres existants.

La première phase a été réalisée par une entreprise durant octobre : terrassement, suppression sable ciment, apport de terre végétale, préparation des allées. La deuxième phase est actuellement réalisée en régie et sera finalisée pour ce début d'année : création d'allée en béton désactivé (terminée), plantation des zones paysagères, engazonnement, pose de mobilier urbain.

BEUZEC-CONQ

Les automobilistes empruntant la rue de Stang ar Lin à grande vitesse, la municipalité a proposé au Conseil de quartier de ralentir celle-ci, en créant un « chaucidou » qui priorise les déplacements des vélos par rapport aux véhicules motorisés. Le Conseil a donné un avis favorable à cette proposition, à savoir la création d'un chaucidou permettant d'avoir une piste cyclable dans le sens montant et descendant.



SABLES-BLANCS/KERAURET

Il va être créé, sur les friches à l'arrière de la Thalasso, un parc public, avec jardins à thème, bassin d'agrément, jeux pour enfants et une aire de pétanque sur une parcelle de plusieurs hectares. Les travaux commenceront au début de l'année et devraient être achevés pour l'été 2018. Cet aménagement constituera un nouvel espace de promenade pour les Concarnois. Dès l'été 2017, il sera relié à l'allée Jean-Marie-Le-Bris et permettra d'offrir une continuité piétonne entre le centre-ville et les plages. Ce parc urbain sera essentiellement planté d'essences locales ou capables de se développer en zone littorale.

CENTRE-VILLE

La municipalité a prévu de mettre en place en 2017, un plan de zone 20 et des doubles sens cyclables en cœur de ville. En parallèle, un aménagement de pistes cyclables a déjà été installé quai Carnot et avenue Alain-Le-Lay.

Sur la question de l'autorisation des vélos à emprunter dès aujourd'hui les rues en sens interdit, la municipalité confirme que les vélos y seront autorisés uniquement dans l'hyper centre qui va passer en limitation à 20km/h. Des zones de rencontre vélo (DSC) y seront instaurées.

Nicolas Cloarec

L'amour foot

Dates CLÉS

24 juillet
1977

Naissance à
Concarneau

1996-2002

Milieu de terrain au
FC Lorient

2005-2005

Joueur à Clermont Foot

2005-2008

Joueur à l'USC

2009-2016

Entraîneur de l'US
Concarneau

Il entraîne les Thoniers depuis 7 saisons et les a hissés de CFA 2 en Nationale : Nicolas Cloarec, Concarnois pure souche, se dévoue avec passion au foot et à l'USC. Portrait d'un infatigable gagnant.

Nicolas Cloarec est né Concarneau il y a 39 ans, et c'est dans sa ville qu'il a chaussé ses premiers crampons. Passionné, il s'est donné les moyens de réussir : joueur de foot professionnel au FC Lorient puis à Clermont-Ferrand (en Ligue 1 et en Ligue 2), un diplôme d'entraîneur de football (DEF). « *J'ai passé ce diplôme sans vraiment me projeter, en me disant simplement : ça pourra servir.* » Et justement : arrivé en tant que joueur à l'USC en 2005, il entraîne l'équipe réserve deux ans plus tard, puis Jacques Piriou, président du club, lui donne les commandes de l'équipe première en 2009, alors en CFA2. « *À cette époque, on était plus proche de la DH que de la CFA...* » Mais Nicolas Cloarec aime les défis : obstiné, déterminé, il réussit chaque année à faire progresser son équipe. « *Et ça passe essentiellement par le recrutement. On a réussi deux montées : en CFA en 2011, puis en Nationale en 2016.* » Une réussite mais pas une fin : « *Je ne me donne aucune limite vers le haut.* »

UN RÉVÉLATEUR DE TALENT

S'il a croisé les Fabien Barthez et autres Thierry Henry, héros d'un certain Mondial 98, Nicolas Cloarec a aussi retiré de son expérience de joueur la matière à être un bon entraîneur. « *Déjà, la connaissance du jeu : quand on a pratiqué, on sait de quoi on parle. Ensuite, on a construit un réseau professionnel, c'est un avantage pour le recrutement. Enfin, on comprend mieux les joueurs, leur fatigue, leur ressenti.* » Nicolas Cloarec aide ses hommes à se dépasser, à se révéler sur le terrain. « *Je les vois capables de faire certaines choses, qu'ils ne voient pas eux-mêmes.* » Qu'est-ce qu'un bon entraîneur ? « *C'est un entraîneur qui gagne.* » Formule lapidaire qui résume bien le caractère du coach : efficacité et lucidité. « *Il faut rester très pragmatique.* » Être entraîneur, c'est aussi faire jouer son équipe comme on aimerait la voir jouer : « *Développer la technique, la maîtrise, la*

possession, donner du plaisir au spectateur. » Héritage assumé de son passage au FCL et du "beau jeu à la lorientaise".

UN INVESTISSEMENT PERMANENT

« *Le foot, c'est ma passion.* ». Nicolas Cloarec le répète à l'envi, d'ailleurs, il y consacre l'essentiel de son temps : avec les joueurs pour les six entraînements hebdomadaires, à visionner les matches de chaque adversaire. « *Ça correspond à mon tempérament, et c'est très grisant de voir son équipe qui gagne et d'amener du public au stade !* ». À peine deux semaines de vacances chaque année, et pourtant une famille à contenter : trois enfants et une femme pharmacienne avec qui il a repris une officine. Son seul regret, ne plus avoir de temps pour faire du sport. Mais il avoue une autre passion, la chasse au chien d'arrêt. « *Ça m'aide beaucoup de marcher dans le calme, la nature : je me détends et je remets de l'ordre dans ma tête, pour mieux préparer mon retour au stade...* »



Retrouvez la vidéo sur
www.concarneau.fr



Caravelle en départ de plage dans les rouleaux de Penfret dans les années 1970.

Les Glénans et la mer

70 ans de passion

École de voile et école de vie, l'association des Glénans fêtera ses 70 ans en 2017. L'occasion de revenir sur un engagement humain et sportif fondateur, mais aussi d'envisager l'avenir pour cette école qui accueille chaque année plus de 15 000 stagiaires.

UNE BELLE HISTOIRE

La Seconde Guerre mondiale vient de se terminer, avec ses traumatismes, ses blessures, ses cendres. En 1947, Hélène et Philippe Viannay, avec l'aide d'anciens résistants, emmènent des jeunes issus du maquis ou rescapés de la déportation, pour se retrouver sur l'archipel de Glénan. L'objectif est bien d'oublier la guerre et de tenter de se reconstruire. Avec la pratique de la voile, l'apprentissage de la vie en groupe, la proximité de la mer, ils vont créer ensemble ce qui deviendra la plus grande école de voile d'Europe. Ces pionniers fondent l'association des Glénans qui, depuis 70 ans, œuvre à la démocratisation de la pratique nautique et à la création de liens forts grâce à la mer. La section nautique de l'association, qui devient Centre nautique des Glénans en 1957, se développe rapidement : installation sur l'île de Penfret en 1949, à Paimpol en 1965 ou encore à Bonifacio en Corse en 1968, jusqu'à l'île verte (Bréhat) en 1973. Le premier ouvrage du *Cours des Glénans*, qui fera référence, est publié en 1951. En 2017, Les Glénans fêtent leurs 70 ans et publient la 8^e édition du *Cours des Glénans*.

LES GLÉNANS, PLUS QU'UNE ÉCOLE DE VOILE

Dès sa création, l'association va rapidement devenir une référence nationale en matière de formation à la pratique du nautisme, participant d'ailleurs à la démocratisation de la voile, et formant plus de 360 000 stagiaires en 70 années ! Croisière,

catamaran, dériveur, windsurf, kitesurf et même kayak de mer, les activités nautiques sont le cœur de son métier. Mais pas seulement. « *C'est la question qui nous anime pour ces 70 ans : les Glénans sont effectivement une école de voile, mais ce sont aussi des projets et une philosophie forte et humaniste* » rappelle Tom Daune, directeur de base à Concarneau et responsable national des activités. Car ce qui fonde l'esprit des Glénans, c'est aussi le vivre ensemble : « *Comment vivre une aventure collective, à bord des bateaux ou sur nos sites ? Comment jouer avec les contraintes de l'activité (mer, météo, espace isolé ou insulaire) ? C'est la somme des comportements individuels qui permet cette aventure collective* », résume Tom Daune. Ainsi souvent coupés du monde, les stagiaires des Glénans apprennent-ils bien plus que la navigation : l'autonomie, les règles de sécurité, la solidarité, le partage d'expérience, le respect des sites naturels. Le fonctionnement des Glénans s'appuie aussi sur l'engagement bénévole : ils sont près de 800 chaque année à assurer les formations et à participer à la vie des Glénans. « *Et puis, chacun est acteur de sa formation : pour les stages croisière, le programme est élaboré selon les attentes des stagiaires et leur niveaux. Ce sont eux qui organisent l'avitaillement, le parcours, selon les contraintes, la météo...* » Même chose pour les stages sur les sites des Glénans, qui disposent des bassins de navigation idéaux pour l'apprentissage, et qui permettent de briser le quotidien. « *Ce sont d'abord des vacances pour nos stagiaires : l'occasion de se reconnecter avec soi et les autres, de partager une passion commune autour de la mer.* »



En haut, à gauche : le débarquement des stagiaires sur l'île de Penfret.

En haut, à droite : des bateaux de croisière modernes et confortables.

Ci-contre : catamarans de sport devant Fort Cigogne.

Chiffres CLÉS

Nombre de bases : Paimpol, archipel de Glénan, Ile d'Arz, Marseillan, Bonifacio + sites en saison à l'étranger

5

+ de 360 000

stagiaires passés par Les Glénans

15 000

stagiaires par an

+ de 200

moniteurs formés par an

+ de 800

bénévoles

68

voiliers habitables

500

voiles légères

UNE ASSOCIATION ENGAGÉE

En tant que gestionnaire des sites sur lesquels elle est implantée, l'association s'investit naturellement dans la préservation et le respect de l'équilibre de la nature environnante. « *Nous veillons à protéger et entretenir nos sites, tout en améliorant le confort de nos stagiaires. Par exemple, sur l'archipel, un chauffe-eau solaire permet de disposer d'eau chaude dans les douches et pour faire la vaisselle. Dans les dortoirs, qui sont mieux isolés, on a installé des liseuses individuelles à led. On teste chaque année de nouveaux modèles de toilettes sèches...* » Par ailleurs, depuis sa création, l'association veille à sensibiliser ses stagiaires et à les responsabiliser en tant qu'usagers de la mer : « *On apporte toujours du contenu sur l'environnement marin, depuis la faune et la flore jusqu'à la réglementation et la sécurité, à travers les stages, des formations spécifiques, et tous les apprentissages.* » Dans le prolongement de cet enseignement transversal, Les Glénans se lancent dans un nouveau projet social, "Les jeunes d'abord", avec le Réseau d'éducation prioritaire (REP) destiné aux

jeunes issus des établissements classés en REP. Pour garantir la meilleure formation, l'école de voile a toujours su miser sur du matériel moderne et adapté. « *Notre flottille est très actuelle, avec les Pogo 30 en croisière, et le foil qui va bientôt arriver sur les dériveurs et les funboards en 2017... On s'adapte aux usages, c'est notre préoccupation constante.* » Tradition et modernité, confort et respect de l'environnement, mixité et ouverture au monde : Les Glénans perdurent grâce à un engagement sans faille.

> Contact :

Tél. 01 53 92 86 00
stagiaires@glenans.asso.fr
www.glenans.asso.fr

70 ans : la fête à Penfret

Le dernier week-end de juin, Les Glénans fêtent leurs 70 ans à l'île de Penfret, avec l'envie de mettre en avant les projets actuels et les partenariats extérieurs, comme avec le Conservatoire du littoral. En installant cet événement sur une île, l'association veut montrer comment elle envisage les questions de production d'énergie, de traitement de l'eau et des déchets, etc. C'est aussi lors de cet anniversaire que sera éditée la 8^e édition du *Cours des Glénans*.



Jean-Pierre Gaillard, Jean Le Souarnec et Philippe Biaggi découvrent le texte des *Variations énigmatiques*, une pièce de théâtre d'Éric-Emmanuel Schmitt.

La chorégraphe Cecilia Ferrario.



Aide à la création

À fond(s) la culture !

Il y a deux ans, en janvier 2015, la Ville créait un fonds d'aide destiné à soutenir les projets artistiques originaux. Depuis, une dizaine d'initiatives ont profité de ce dispositif. Le Bagad Konk Kerne, le Théâtre de l'éclair, le Théâtre de la licorne et le comité des fêtes de Lanriec figurent parmi les bénéficiaires.

« Nous souhaitons que les subventions exceptionnelles soient dédiées essentiellement à la création artistique. C'est ainsi que l'enveloppe municipale s'est transformée en fonds d'aide », commente Laëtitia Boidin, adjointe à la Culture. En 2015, ce fonds comportait une dotation de 14 670 euros ; l'année suivante, il s'agissait de 20 000 euros. Des critères bien définis ont été mis en place : l'association doit avoir une vocation culturelle, quel que soit le domaine. Si son siège n'est pas domicilié à Concarneau, elle y dispense tout au moins une activité. Le projet doit, en outre, impliquer les Concarnois et peut avoir un rayonnement dépassant le territoire local. Enfin, les associations sont invitées à rechercher des partenaires privés et institutionnels, la subvention municipale n'étant qu'un complément financier, « parfois très important », précise l'élue.

UN PROJET À DÉFENDRE

L'originalité du dispositif tient au fait que les artistes doivent défendre leurs projets devant la commission Culture, composée d'élus de la majorité et de l'opposition, ainsi que de responsables territoriaux. En 2015, Philippe Biaggi, de la compagnie l'Art déraillé a été l'un des premiers à présenter son travail : la mise en scène d'une pièce d'Éric-Emmanuel Schmitt, intitulée *Variations énigmatiques*, jouée sur la scène du CAC en

novembre dernier, et qui sera en tournée dans les communes avoisinantes cette année. « Il faut montrer son envie, transmettre son enthousiasme aux membres d'une commission qui ne nous connaît pas forcément bien, se souvient le comédien. Ce n'est pas facile, mais l'exercice est intéressant. »

« J'ÉTAIS IMPRESSIONNÉE »

La chorégraphe Cecilia Ferrario, de la compagnie de danse contemporaine E pericoloso sporgersi, ne dit pas autre chose : « Je suis passée deux fois devant cette assemblée pour défendre Mothering un projet chorégraphique et aquatique. Je dois dire que j'étais impressionnée. Pourtant, j'avais déjà le soutien du Centre hospitalier de Cornouaille, de CCA et du réseau 4 Ass' et Plus. C'est difficile de convaincre. » La jeune association Impro Libre, le Théâtre de l'éclair et la compagnie de Cecilia Ferrario sont à ce jour les derniers bénéficiaires du fonds d'aide à la création.

> Contact :
Pôle culturel
Place du Général-de-Gaulle
à Concarneau
culture@concarneau.fr
www.cultureconcarneau.fr

EXPOSITIONS

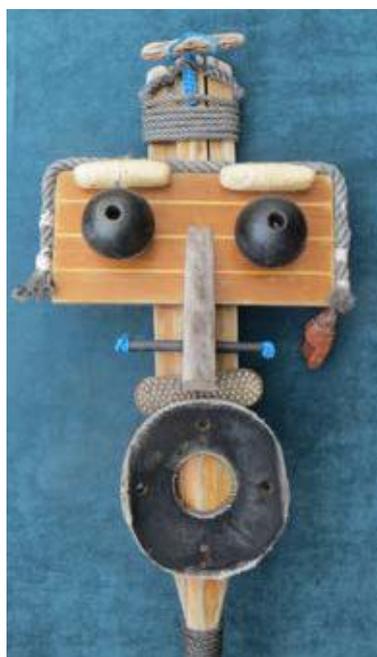
LA COURSIVE

GALERIE DE L'HÔTEL DE VILLE
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

présente des œuvres d'artistes ou collectionneurs d'horizons divers et des œuvres de la collection municipale ainsi que des travaux réalisés dans le cadre de projets pédagogiques.

www.concarneau.fr

PROGRAMMATION

LES TOTEMS DU CHANTIER
JAKEZ
SCULPTURES ET
ASSEMBLAGES

Du 3 janvier au 28 février 2017

PIERRE LUCAS
« CARRÉS D'OUEST -
HARMONIES ORDINAIRES »
PHOTOGRAPHIES

Du 1^{er} mars au 28 avril 2017

LA BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

accueille tout au long de l'année diverses expositions destinées à tous les publics sur les thèmes qu'elle développe dans sa programmation.

www.bibliotheque-municipale.concarneau.fr

PROGRAMMATION

PHOTOS DE SCÈNE

Jusqu'au 28 janvier

LA TEMPÊTE ULLA
À OUESSANT
PHOTOGRAPHIES

Février 2017

LA COLLECTION
« FRANÇAIS D'AILLEURS »
ILLUSTRATIONS

Février 2017

STATUETTES

Mars 2017

Travaux réalisés par les patients de l'Estran avec la plasticienne Anne Barré.

LEPORELLO, LEPORELLI

Mai 2017

À l'invitation d'Anne Barré et Béatrice Giffo, quinze artistes ont créé leurs « leporelli », des petits livres d'artistes très singuliers qui ont pour point commun un même petit format de 7x7cm.

CATHARINA VALCKX,
ILLUSTRATIONS JEUNESSE

Juin 2017

COLLECTION D'IMAGES

Juin 2017



LA CHAPELLE SAINT-FIACRE

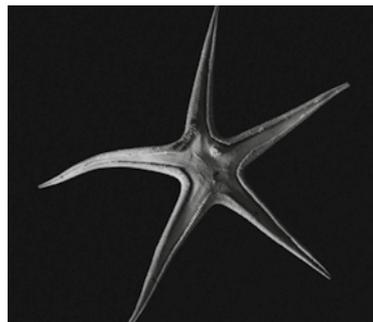
CHAPELLE SAINT-FIACRE -
AVENUE DU CABELLOU

Du 10 avril au 22 octobre 2017

28 artistes amateurs et professionnels de différentes techniques se succèdent chaque semaine pour exposer leurs œuvres dans cette jolie chapelle, de la presqu'île du Cabellou.

MAISON DU PATRIMOINE

La tour du Gouverneur construite au XV^e siècle, remaniée aux XVI^e et aux XIX^e siècles, abrite aujourd'hui la Maison du patrimoine. Point de départ des visites de la ville, c'est aussi un lieu d'exposition des travaux réalisés dans le cadre de parcours pédagogiques avec des artistes plasticiens présentant différents aspects du patrimoine concarnois.



MUSÉE DE LA PÊCHE

« PÊCHE AUX
CURIOSITÉS... »

Du 4 mars au 31 décembre 2017

En 2017, l'artiste photographe Hervé Robillard investit les salles du Musée de la Pêche. Après une résidence de création d'un mois en partenariat avec la Ville de Concarneau, l'artiste propose une réinterprétation des objets de la collection permanente du musée et offre un regard sensible et poétique propre à nous faire basculer dans l'imaginaire...

museepeche@cca.bzh

www.musee-peche.fr

<https://www.facebook.com/musee-peche>

[@museepeche](https://www.facebook.com/musee-peche)

MUSÉE DE PONT-AVEN

EXPOSITION 2017

En 2017, le Musée de Pont-Aven propose une exposition en deux volets, consacrée aux influences et inspirations qui émergent entre 1870 et 1940 en Bretagne.

PREMIER VOLET :

« #1 LA MODERNITÉ EN
BRETAGNE - DE CLAUDE
MONET À LUCIEN SIMON
(1870 - 1920) »

4 février > 11 juin 2017

De 1870 à 1920, de nombreux peintres posent leurs chevalets en Bretagne, attirés par l'authenticité des paysages et la singularité de la lumière. À travers 92 œuvres (dont certaines de la collection municipale de Concarneau) et quelque 45 artistes présentés, l'exposition explore toutes les facettes de l'art en Bretagne.

www.museepontaven.fr



CAC

10 boulevard Bougainville
Concarneau
Tél. 02 98 50 36 43
Retrouvez toute la programmation du
CAC sur www.culture.concarneau.fr



FESTIVAL LIVRE & MER

28-30 avril

La 33^e édition du Festival Livre & Mer sera présidée par l'écrivain maritime Dominique Le Brun et sera placée sous la thématique "Ressources".

Ce thème résolument positif permettra d'évoquer tous les bienfaits de l'univers maritime : les ressources naturelles, ces richesses immenses autant que fragiles, et dont on n'a pas fini de découvrir les bienfaits en termes d'alimentation, de santé, d'énergie. Au-delà des usages matériels, il sera aussi question de ressources inté-

rieures. La mer, lieu de "ressourcement", de "retour aux sources", permet à la fois de se recentrer pour mieux penser notre rapport au monde. Lieu de l'ouverture au monde et à l'altérité, la mer n'est-elle pas aussi le lieu possible du questionnement, de l'étonnement et, partant, des idées nouvelles ?

Cette 33^e édition sera l'occasion d'un nouveau départ puisque le Festival changera de lieu, avec, comme nouveau port d'attache, le Pôle nautique.

www.livremer.org
02 98 97 52 72

AGENDA SPORTIF



BADMINTON

Samedi 18 et dimanche 19 février

Pour cette 4^e édition, le tournoi des Peaux bleues passe la vitesse supérieure, accédant pour la première fois au niveau national.

Pendant 2 jours, plus de 200 joueuses et joueurs vont en découdre en simples, doubles mixtes, doubles dames et doubles hommes dans les deux salles du site du Porzou.

**Tournoi des Peaux bleues –
tournoi national de badminton**
Halle des sport et gymnase du Porzou
Entrée gratuite.

RUGBY



Du jeudi 6 au dimanche 16 avril

Une vingtaine de pays, plus de 600 joueurs accueillis en Cornouaille. Le

Rugby Club Concarnois est bien évidemment partie prenante de ce championnat d'Europe, puisque la Ville bleue accueillera les délégations du Japon, du Canada, de l'Ukraine et du Luxembourg, soit environ 120 jeunes hébergés sur place.

Côté sportif, il devrait y avoir du spectacle avec notamment une journée du mardi 11 avril qui pourrait proposer comme affiche un match France-Etats-Unis ainsi qu'une opposition Géorgie-Belgique ou Japon.

Championnat d'Europe des moins de 18 ans en Finistère
Stade Henri-Sérandour



JUDO

Dimanche 18 juin

Le Judo-club concarnois accueille les cinq clubs du dojo de Cornouaille lors de la coupe d'été. 300 judokas, âgés de 4 à 13 ans, s'affronteront sur les tatamis. Alors que les plus jeunes, de 4 à 7 ans, s'opposent par équipes de 8 combattants selon des règles ludiques, dès l'âge de 8 ans, les judokas combattent en suivant le règlement fédéral, adapté de façon pédagogique pour chaque tranche d'âge.

Outre l'aspect compétition, ces journées sont des moments importants de la vie du dojo de Cornouaille puisque les plus âgés et les plus gradés viennent aider les professeurs dans l'accompagnement, l'encadrement et l'arbitrage des combats enfants. Une organisation qui permet aux plus aguerris de se responsabiliser et aux jeunes d'échanger avec leurs aînés, et d'apprendre dans la bonne humeur !

Coupe d'été du dojo de Cornouaille
Halle des sports du Porzou

Allons plus loin ensemble !

Comme vous avez pu le lire dans ce numéro de *Sillage*, l'année 2017 sera une année productive ! Résolument tournée vers l'avenir, la municipalité investit avec ses partenaires dans la modernisation du port, la réhabilitation du quartier de Kérandon et la création d'un parc dans la ville. Parallèlement, les actions sur la valorisation du cadre de vie se poursuivent,

d'autres vont s'intensifier comme notamment, la propreté des espaces publics, la sécurité routière et la réalisation de voies douces. Le dynamisme de la ville se retrouve aussi dans son accroissement démographique constaté dans les derniers chiffres de l'INSEE, la ville gagne des habitants. La politique d'urbanisme engagée depuis quelques années porte ses fruits, et le lancement du futur PLU

procurera une nouvelle impulsion. Côté finances, la Ville poursuit son désendettement, ceci malgré les baisses significatives des dotations de l'Etat. La préparation budgétaire est actuellement en cours et permettra, cette année encore, de ne pas toucher aux taux d'imposition.

Le groupe de la majorité municipale

Concarneau une nouvelle énergie

Au fur et à mesure que se développent de nouveaux projets immobiliers sur Concarneau, il est difficile de voir quelle est la cohérence de l'équipe municipale en place en la matière. En attendant la révision du Plan local d'urbanisme, les effets d'annonce se multiplient sans qu'il soit vraiment possible de cerner une ligne de conduite. Le projet d'urbanisation du quartier Foch a été retoqué par le commissaire enquêteur, faute de lisibilité

sur les intentions de la municipalité. La cession des terrains de l'usine Crown semble déjà l'objet d'une transaction avec le groupe Nexity, sans que la Ville de Concarneau ne fasse valoir son point de vue.

Il manque à Concarneau une politique d'urbanisme ambitieuse qui pose clairement les enjeux du devenir de notre ville : vitaliser le centre-ville en réhabilitant des logements sociaux, lancer une réflexion globale autour de l'aménagement de la

ville, des déplacements, des services au public, expérimenter ce que pourrait être un éco-quartier, voilà autant d'initiatives qui pourraient donner une nouvelle dynamique à Concarneau.

**Pierre-François Bonneau,
Antony Le Bras, Gaël Le Meur,
Marie Le Meur, Nicole Ziegler**

Courriel : contact@concarneauunenouvelleenergie.com

Pour un élan solidaire

Ce qui fut un rêve en 1936 puis une réalité en 1945, c'est l'accès à la santé pour tous.

La Sécurité sociale a été et est toujours le moteur de ce formidable progrès social reposant sur la solidarité intergénérationnelle.

Aujourd'hui en France... et à Concarneau ! ce principe universel d'accès aux soins pour tous est remis en cause pour des raisons financières, territoriales, démographiques et sociétales.

Le recrutement de jeunes médecins se tarit à cause du stupide "numerus clau-

sus" maintenu depuis les années 1970. L'attractivité du métier se délite de même que celle de notre territoire...

Le débat actuel à Concarneau sur les missions de l'hôpital, la pénurie de médecins (généralistes et spécialistes) répond à une nécessité citoyenne car c'est l'affaire de toutes et tous.

Les élus que nous sommes, conscients de la dégradation des services de santé locaux (publics et privés) appuient sans réserve l'action du comité de défense de l'hôpital de même que la création d'un centre de santé.

Comme nous, la majorité municipale doit s'impliquer réellement et franchement dans les discussions avec les autorités de tutelle. Il ne suffit pas de constater et déplorer la dégradation du système local de santé qui met en péril la sécurité sanitaire de la population.

**Claude Drouglazet
Marianne Jan**

Blog : <http://ababordtoute.over-blog.fr>



LES ÉNERGIES INVENTIVES DANS LA VILLE

DALKIA
1124 rue Jean-Baptiste Martenot
56850 CAUDAN
Tél : 02 97 83 50 76



L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Une entreprise de proximité à votre service depuis 60 ans



Spécialiste en électricité marine, industrielle et tertiaire, nous intervenons sur tout le territoire français et dans le monde entier.

Électricité et process industrie et marine

Maintenance & dépannages professionnels

Conversion, stockage, production EnR & EmR

Installations photovoltaïques : revente et autoconsommation

barillec.com

Green technology • Innovative design • Worldwide service

BARILLEC SAS - 1 rue des sardiniens - 29187 CONCARNEAU Cedex
Tél. : +33 (02) 98 50 12 12 - Email : contact@barillec.fr

Société d'Exploitation de Moyens de Carénage de Concarneau

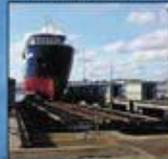
CONCARNEAU
Un pôle maritime
Une synergie au service des armateurs

SEM CAR

CALE SECHE



ASCENSEUR



SLIPWAY



www.semcar.com
02 98 50 15 35



- Automatismes de bord
- Installation tous types de navires
- Conception
- Fabrication
- Tableaux pupitres armoires
- S.A.V. (monde entier)

Siège social :
Rive gauche du Moros - ZI Portuaire - 29900 Concarneau - Tél. 02 98 97 02 79 - Fax 02 98 50 56 69
Agence : Quai de la Cabaude - 85100 Les Sables d'Olonne - Tél. 02 51 23 97 62 - Fax 02 51 21 41 52

28 > 30
AVRIL
2017

FESTIVAL

LIVRE & MER

CONCARNEAU

RENCONTRES LITTÉRAIRES • FILMS
EXPOSITIONS • ANIMATIONS JEUNESSE

www.livremer.org